



L'édito

L'argent, il y en a !

A l'heure où les médias annoncent des profits exorbitants pour les grandes entreprises françaises, permettant au passage à leurs dirigeants de s'octroyer des augmentations de revenus de 40% et d'afficher ainsi des revenus annuels de près de 6 millions d'€ pour les patrons du CAC40, il semble évident que pour les salariés le compte n'y est pas !

En effet, nous apprenons que les grands patrons français voient leurs bonus exploser, rappelons que celui-ci est calculé à partir des résultats de l'entreprise de l'année antérieure, au point d'être à ce jour les patrons les mieux payés en Europe.

Au même moment, le gouvernement et le Medef veulent faire croire aux salariés - grâce auxquels les patrons s'enrichissent - que les caisses sont vides, que l'heure est aux réformes - sauf que l'argent, il y en a pour sauver du naufrage les banques et les assurances (DEXIA : 1 milliard d'€). Nous savons tous que les luttes sont et seront encore plus nombreuses tant que le pouvoir actuel est décidé à mettre en place une offensive massive et généralisée contre l'ensemble des droits des salariés. La nouvelle attaque gouvernementale envers les régimes de retraite prévue au printemps prochain ne fait que confirmer sa volonté de faire trinquer les salariés au profit de l'enrichissement des actionnaires.

Ce dossier, plus qu'épineux, doit être pris en considération par tous, et ce dès à présent. Ensemble, défendons nos retraites le 16 octobre prochain. Toute personne dans le monde doit avoir un emploi lui permettant de mener une vie digne répondant à ses besoins essentiels. Pourtant, les droits fondamentaux des êtres humains continuent à être violés tous les jours, et la misère demeure un fléau planétaire.

C'est incontournable : **la rémunération du travail est de la responsabilité du patronat et des pouvoirs publics.** Dans un nombre

non négligeable d'entreprises des luttes revendicatives ont débouché sur des augmentations de salaires significatives.

De toute urgence, la politique nationale doit abandonner les faux semblants et mettre les patrons face à leurs responsabilités en matière de revalorisation des salaires. Les richesses créées par les entreprises ne doivent pas uniquement servir à augmenter les dividendes des actionnaires, mais bénéficier aux salariés et aux investissements utiles pour l'avenir de nos industries.

D'autres fortes préoccupations appellent à de nouvelles réponses sociales.

Le 7 octobre :

Plus de 100.000 personnes ont manifesté dans notre pays. Certaines industries de notre fédération ont appelé à des grèves, des débrayages, mais on constate que le compte n'y est pas.

Le 14 octobre :

Assemblée Générale des syndicats de notre fédération, le Comité Exécutif Fédéral a décidé de soumettre l'idée d'une initiative sur les salaires et le pouvoir d'achat, avec proposition d'élargir à d'autres fédérations ...

Le 16 octobre :

Tous les retraités et actifs se mobiliseront partout en France à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales de retraités le jeudi 16 octobre 2008. La situation des retraités ne cesse de se dégrader. L'écart entre les retraités et les salariés progresse. Plus encore en 2008, leur pouvoir d'achat baisse : 1,36% d'augmentation des retraites pour 3,6 % d'inflation.

Exigeons notre dû !





Entente illicite sur les prix : encore une condamnation !

Pour que les entreprises fassent encore plus de profits tous les coups sont permis.

En effet, la commission européenne vient « d'épingler » 9 groupes dont Total, ExxonMobil, Eni, pour entente illicite sur les prix de la paraffine. La commission européenne a infligé une amende de 676 millions d'euros dont 128 millions d'euros pour Total. Ce cartel de voyous se partageait un marché européen de 500 millions d'euros par an pendant les 13 ans que cela a duré. Ce qui amène deux remarques :

■ La paraffine est un produit destiné à la fabrication de bougies, de pneumatiques, de composants électroniques ou encore de papier ciré. Les prix « arrangés », bien entendu à la hausse, étaient destinés à ce que les clients payent le prix fort à ces fournisseurs malhonnêtes. Par répercussion et comme d'habitude, c'est le consommateur qui paie la note.

■ Les dirigeants de ces grands groupes ne cessent de dire que la concurrence entre eux est terrible, ce qui les amènent d'ailleurs à prendre des décisions douloureuses pour les salariés afin de soi-disant « sauver les entreprises ». Cette condamnation de Bruxelles démontre là encore qu'il s'agit d'un mensonge éhonté de nos patrons.

Ceci étant, on sait dans ces milieux s'entendre comme larrons en foire quand il s'agit de faire de l'argent sur le dos des autres. Cette entente

illicite n'est pas une première, d'autres truands de l'industrie s'y sont essayés et s'y complaisent. D'ailleurs un hit parade des amendes est tenu à jour par la commission européenne ce qui visiblement n'empêche pas les patrons de continuer leur commerce. Il n'y a donc pas que dans les milieux financiers qu'il y a des magouilles, ce qui ne doit pas nous rassurer puisque ce sont les mêmes.

Les condamnations pour ce genre de pratique se multiplient. Dans les industries chimiques, pas une année ne passe sans qu'un ou plusieurs acteurs du secteur ne soient sanctionnés par la justice. Et comme pour le trafic de drogue, on peut se demander la proportion que représente ceux qui se font prendre par rapport au volume total de ces agissements inacceptables. La criminalité en col blanc ne cessera que lorsque la recherche du profit maximal sera interdite et remplacée par une véritable politique industrielle répondant aux besoins des populations et des salariés et non à ceux des actionnaires.

l'agenda syndical

Le calendrier fédéral

- **13 octobre 2008** - CFJ à Montreuil (93)
Collectif Orga Renforcement Vie Syndicale à Montreuil (93)
AG des syndicats de la branche Pétrole à Montreuil (93)
- **14 octobre 2008** - AG des syndicats des industries chimiques - salle CCN Montreuil (93)
- **15 octobre 2008** - CEF à Montreuil (93)
Réunion collectif SPE à Montreuil (93)
- **16 octobre 2008** - Réunion bureau UFICT à Montreuil (93)
Coordination syndicats HUTCHINSON à Montreuil (93)
- **17 octobre 2008** - Collectif Fédéral Jeunes à Montreuil (93)
- **18 et 19 octobre 2008** - 67^e Commémoration à Châteaubriant (44) avec les Jeunes
- **27 octobre 2008** - réunion de travail collectif pharma et membres délégation paritaire LEEM
- **30 octobre 2008** - coordination L'Oréal à Montreuil (93)
- **6 novembre 2008** - AG des syndicats en Alsace
- **13 novembre 2008** - Collectif Formation Syndicale à Montreuil (93)
Collectif industriel pétrole à Montreuil (93)

Journée d'études :

- **15 octobre 2008** - protection sociale, complémentaire santé, négociation contrats obligatoires
- **16 octobre 2008** - Journée d'études sur les mesures d'exposition à Montreuil (93)
- **5 novembre 2008** - Journée d'études sur la Loi de démocratie sociale à Montreuil (93)

Formation syndicale :

3^{ème} semaine fédérale du 20 au 24 octobre 2008 à Courcelle
IRP - 29 au 31 octobre 2008
CHSCT - 3 au 7 novembre 2008

Le calendrier confédéral

CE CGT : 9 octobre et 23 octobre 2008

Actions-mobilisations :

- 11 octobre 2008** - Manifestation ANDEVA - victimes de l'Amiante
- 16 octobre 2008** - action unitaire des organisations syndicales des retraités

l'agenda paritaire

● Octobre 2008

- Le 15 : SYNALAM - CPNE
- Le 16 : Plasturgie - commission mixte
- Le 29 : SNCP - Egalité professionnelle
UFIP - Pénibilité au travail
- Le 30 : UFIP - Egalité professionnelle

● Novembre 2008

- Le 5 : UFIP - observatoire des métiers
- Le 13 : UIC - Salaires
UFIP - Santé Sécurité
- Le 21 : UFIP - Egalité professionnelle
- Le 27 : UIC - Droit syndical
UFIP - Salaires

● Décembre 2008

- Le 5 : LEEM - CPNE
- Le 8 : LEEM - Salaires
- Le 17 : UIC - Salaires

Salaires, pouvoir d'achat : La lutte, une nécessité.



et passer d'une notion de salaire garanti vers une politique libérale de « rémunération ». Si bien que revendiquer de l'intéressement, ce n'est pas la même chose que d'exiger du salaire.

Le pouvoir d'achat a continuellement été attaqué durant ces vingt dernières années. Or, de son niveau et de sa progression dépendent essentiellement la relance de l'économie et la réponse aux besoins des salariés dans nos branches. Les em-

ployeurs ont constamment la volonté de lier l'évolution du pouvoir d'achat aux objectifs et résultats de l'entreprise, notamment lorsqu'ils sont négatifs.

D'ailleurs, qu'on ne s'y trompe pas, nos industries chimiques continuent de faire des profits. Parfois, ces bénéfices sont même colossaux, du même ordre de grandeur que la richesse produite par des pays comprenant des millions d'habitants.

Doit-on subir une nouvelle entrave à la progression du salaire cette année, sous prétexte de renflouer les banques et les fonds de pension privés ?

Face aux multiples revendications qui sont sous l'éteignoir depuis des années, nous avons besoin que la CGT lance une grande journée de mobilisation et de luttes.

C'est tout le sens du débat que nous devons avoir au niveau de notre assemblée générale des syndicats le 14 octobre.

Le battage sur la crise « financière », c'est-à-dire la « crise des financiers » n'a-t-il pas pour finalité de mettre dans les têtes qu'une fois encore, ce sont les salariés qui devront payer la note ?

La question du paiement de la force de travail (salaire direct et indirect), du niveau de la réponse aux besoins sociaux des salariés (pouvoir d'achat, SMIC) sont sans conteste des éléments de référence d'une société.

Le salaire socialisé sert avant tout à couvrir les besoins essentiels durant l'ensemble de la vie des salariés (maladie, invalidité, décès, famille, retraite, chômage, etc.). Cet acquis, conquis de haute lutte, insupporte le patronat qui n'a de cesse de le remettre en cause, notamment par la réduction de ce qu'il appelle les « charges sociales ».

Intéressement, participation, actionnariat salarié sont autant d'outils pour échapper aux cotisations sociales, pour réduire la part socialisée du paiement du travail,



La reconnaissance du bac professionnel dans la convention collective nationale des industries chimiques (CCNIC) !

La jurisprudence vient de donner raison à la FNIC CGT, suite à six années de lutte revendicative et judiciaire, en reconnaissant le bac professionnel dans la CCNIC.

La Cour de cassation, par un arrêt en date du 24 septembre 2008, confirme en effet la position de la Cour d'appel de Rennes rendue dans des arrêts du 3 mai 2007.

Contrairement à ce que soutiennent les employeurs, les juges ont considéré que le bac professionnel était l'équivalent du baccalauréat technique national ou du baccalauréat technologique visé dans l'accord du 10 août 1978.

En conséquence, tout salarié titulaire d'un bac professionnel ou d'un bac technologique et embauché pour occuper une fonction ou un emploi correspondant à ce diplôme a la garantie d'être embauché au coefficient 175 de la CCNIC et de passer au coefficient 190, un an après.



Vie Fédérale . Organisation . Renforcement



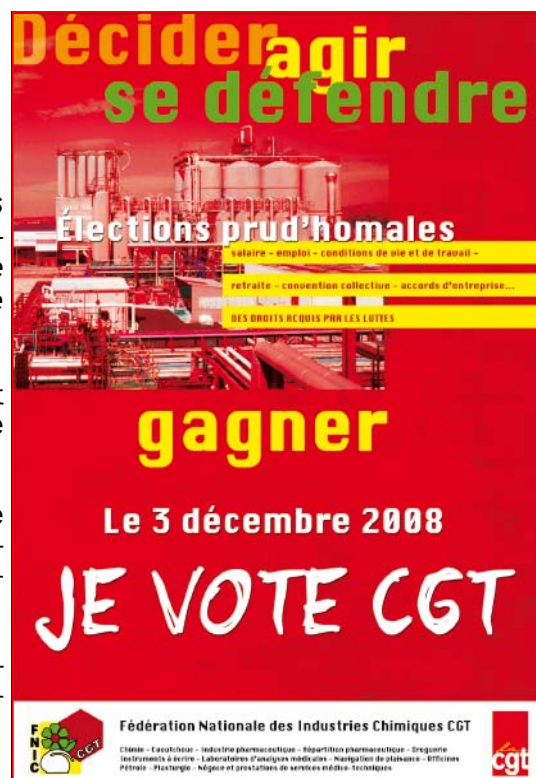
La crise financière est le fruit des pressions imposées au « coût du travail » pour augmenter la rentabilité du capital qui se concentre en masse dans des bulles financières pour se livrer à la spéculation.

Les salariés, en agissant pour leurs revendications, peuvent inverser la tendance et imposer dans l'action un autre partage des richesses.

L'urgence est bien de combler le déficit social, de remettre le travail à sa place, dans la société, en le revalorisant notamment par la reconnaissance des qualifications et par l'augmentation des salaires pour la réponse aux besoins.

Les élections prud'homales seront dans ce contexte un moment pour prolonger les luttes, au travers d'un vote CGT en posant en permanence la question du renforcement.

Gagner le vote CGT le 3 décembre 2008, gagner le renforcement de notre organisation, exige initiatives, plans de travail, investissements de chacune et chacun d'entre nous pour être au plus près des salariés par l'information, le débat, la réponse à leurs préoccupations en les organisant pour construire les luttes.



A moins de 2 mois des élections prud'homales, mettons nous en situation de progression pour conquérir de nouvelles avancées sociales pour le monde du travail.



Urgence ! Règlement des cotisations 2007 et 2008

Les ressources financières de la CGT sont essentiellement les cotisations de nos adhérents. COGETISE effectue le reversement à chacune des structures sur la base des versements effectués par les syndicats. Il est inconcevable, qu'à ce jour, des syndicats ne soient pas à jour de leurs cotisations, que ce soit pour 2007 comme pour 2008, ce qui prive de moyens financiers les structures que ce soit l'UL, l'UD, la FD, etc... mais aussi la connaissance de nos forces organisées dans toute la CGT.

Nous demandons à tous les secrétaires et trésoriers de syndicats de respecter les règles de vie de l'organisation en réglant rapidement les cotisations qu'ils ont perçues de leurs syndiqués.

Pour choisir vos vacances en toute confiance !

www.touristravacances.com

Réservations 0890 567 567 (0,15 € la min.)